



 Pôle-relais lagunes
Pôle-relais zones Humides méditerranéennes 

Rapport d'activité

V. FINALE avril 2016

Bilan 2015 Prévisionnel 2016

www.pole-lagunes.org



 Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Onema depuis 2008. Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

Son territoire d'action : Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en LR-MP, PACA et Corse.



CONTACTS

www.pole-lagunes.org

Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat):

Coordinatrice : Virginie Mauclert, mauclert@tourduvalat.org

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, chokier@tourduvalat.org

Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Magali Boyce (CEN L-R), pole.lagunes.lr@cenlr.org

En PACA : Nathalie Barré (Tour du Valat), barre@tourduvalat.org

En Corse : Gwenaëlle Baldovini (OEC), baldovini@oec.fr

Sommaire

I. Bilan 2015 et prévisionnel 2016	8
II. Actions 2015 et prévisionnel 2016.....	11
<i>II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10).....</i>	<i>11</i>
• Une base de données bibliographiques plus fonctionnelle et mieux valorisée	11
<i>II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20).....</i>	<i>12</i>
• Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED)	12
• Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!	13
<i>II.3 Site internet et documents de sensibilisation (B10).....</i>	<i>15</i>
• Développement majeur du site internet www.pole-lagunes.org	15
• La newsletter 'Lettre des lagunes'	15
• Rédaction de fiches retour d'expérience :	16
<i>II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12).....</i>	<i>17</i>
• Journées mondiales des zones humides	17
• Journées européennes du patrimoine	19
• Autres actions diverses.....	20
<i>II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20).....</i>	<i>22</i>
• Journée d'échanges «Mouillez-vous pour les zones humides ! »	22
• Formation « Diagnostic des roselières en faveur de l'avifaune paludicole »	22
• Journée d'échanges « communication »	22
<i>II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30).....</i>	<i>23</i>
• Participations aux diverses rencontres	23
• Appuis spécifiques :.....	23
<i>II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40).....</i>	<i>25</i>
• Ecotourisme sur les espaces naturels lagunaires.....	25
• Pêche	25
<i>II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50).....</i>	<i>27</i>
• Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015	27
• Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'Etang de Berre.....	28
• Séminaire élus.....	30
• Porter à connaissance de l'inventaire des zones humides 13	31
<i>II.9 Liens à l'échelle nationale (C).....</i>	<i>33</i>
• Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH) et Portail national Zones Humides	33
<i>II.10 Liens à l'échelle internationale (D).....</i>	<i>35</i>
<i>II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E).....</i>	<i>35</i>
CONCLUSION	37

Liste des Annexes :

ANNEXE 1. Calendrier 2015 du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

ANNEXE 2. Bilan financier 2015

ANNEXE 3. Budget prévisionnel 2016



Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Les Pôles-relais Zones Humides, le contexte national



Pôle-relais Zones Humides

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; mangroves et zones humides d'Outre-mer.

Depuis 2008, les Pôles-relais sont coordonnés par l'Onema qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le [Portail national zones humides](#).

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un [label national de reconnaissance](#) de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit

Les [Pôles-relais Zones Humides](#) ont été créés dans la continuité du 1^{er} Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

leurs missions et encourage les DREAL, Agences de l'eau et l'Onema à un soutien privilégié des Pôles-relais Zones Humides pour valoriser leur expertise.

Cette place a également été réaffirmée dans le troisième [Plan national d'action en faveur des milieux humides \(2014-2018\)](#), notamment au sein de l'axe destiné à « mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent ».

Des missions communes, en faveur d'une gestion durable des zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux [objectifs principaux](#) :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;

- **constituer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a pour objectif final de participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

L'hypothèse formulée est que l'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, au plus près du terrain...

Depuis 13 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LR-MP), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.

Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Un accord de consortium entre ces 3 structures a été signé à l'été 2015, afin de formaliser le partenariat conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore majoritairement déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Depuis 2008, le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- **un Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et s'assure de leur bonne réalisation.
- **un Comité d'orientation**, organe d'échanges et de réflexions entre décideurs, scientifiques et socio-professionnels, qui produit une fois tous les deux ans, des recommandations sur ses orientations. Le COMOR s'est réuni à l'automne 2014 ; ses recommandations principales ont été reprises dans le prévisionnel 2015.

OBJECTIFS :

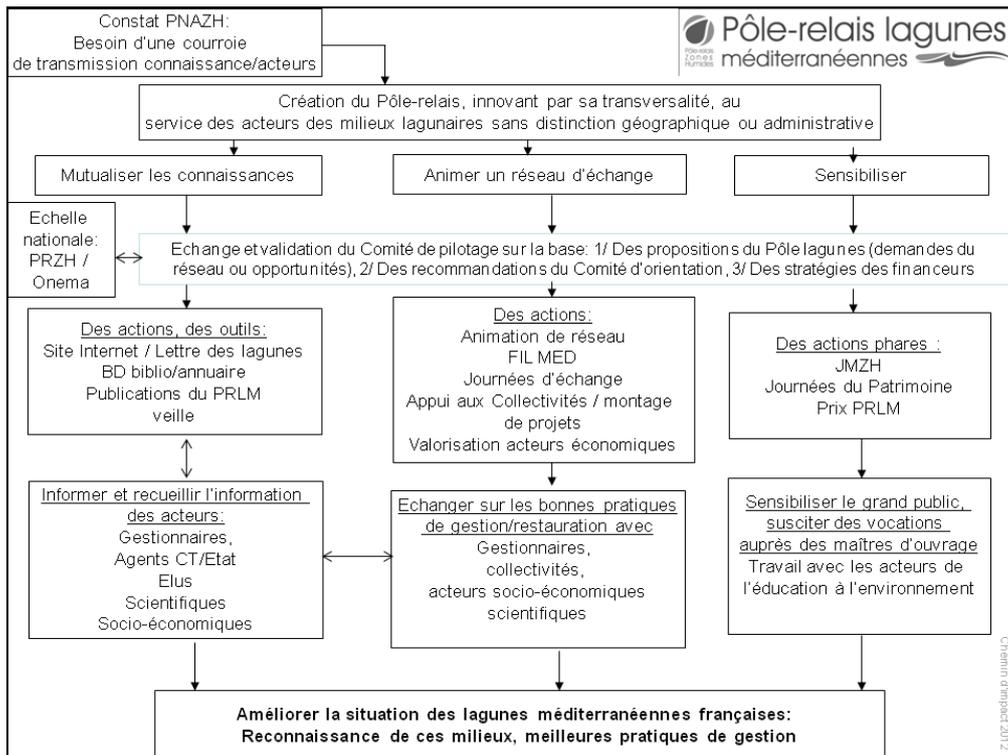
Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion

selon les 3 axes :

Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques,

Animer un réseau d'échange,

Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.



Stratégie d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

**LES ATOUTS DU POLE-RELAIS
LAGUNES MEDITERRANENNES:**

THEMATIQUE : Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

TRANSVERSAL et INTERREGIONAL : Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

ANCRE DANS LES TERRITOIRES : 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

PASSERELLE et FACILITATEUR: entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

REACTIVITE appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins

Retrouvez ci-après le schéma de fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :





Direction de l'eau et de la biodiversité met en place :
 . Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018
 . Stratégie CESP 2012-2014 : 'Communication, Education, Sensibilisation, Participation' en lien avec la convention Ramsar



En charge de coordonner :

5 POLES-RELAIS ZONES HUMIDES en France
 . Mutualiser les connaissances
 . Animer un réseau d'échange
 . Participer à la politique nationale en faveur des milieux humides

PORTAILS INTERNET nationaux :
 . zones humides
 . les documents techniques sur l'eau

COMITE D'ORIENTATION
 3 collèges : institutionnels, gestionnaires, scientifiques

COMITE DE PILOTAGE
 Présidé par la DREAL PACA, Financeurs et structures porteuses du Pôle lagunes

OBJECTIFS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES

COORDINATION : TOUR DU VALAT
 Portage du Pôle-relais et coordination interrégionale des actions
 Outils interrégionaux : sites Internet, Lettre des lagunes, BD documentaire

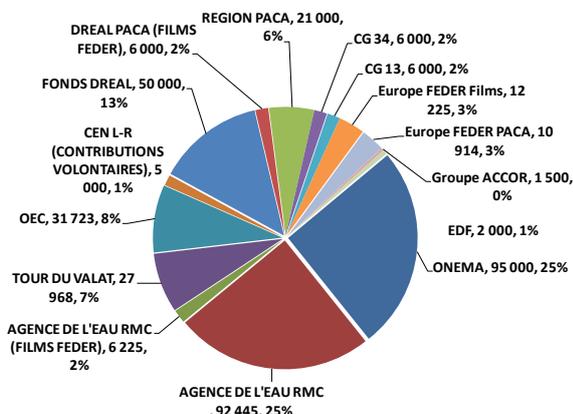


I. Bilan financier 2015 et prévisionnel 2016

I.1 Bilan financier 2015

Recettes prévisionnelles 2015 :

Le plan de financement, validé au COPIL de mars 2015, affichait un **budget prévisionnel 2015 de 374 000 €**, en augmentation de 6 % par rapport au réalisé 2014, avec les financeurs suivants :



Plan de financement prévisionnel 2015

Ce budget prévoit 719 jours de travail (incluant l'équipe du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et les diverses personnes supplémentaires : direction, experts, appui). Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes totalisent 95,5 k€.

La répartition entre les 3 structures animatrices est la suivante : 243 482 € concernent la Tour du Valat (coordination et animation PACA), 71 350 € concernent le CEN L-R (animation LR-MP) et 59 168 € concernent l'OEC (animation Corse).

L'Onema et l'agence de l'eau RMC représentent un peu plus de la moitié du budget prévisionnel. Viennent ensuite les 3 structures porteuses du Pôle-relais lagunes méditerranéennes qui totalisent 17% du budget prévisionnel. Le fond DREAL coordonné par la DREAL PACA pour les 3 régions, ainsi que les collectivités territoriales (Région PACA, CG 13, CG 34) se répartissent environ 24% du budget.

Par ailleurs, ce budget repose sur des fonds européens :

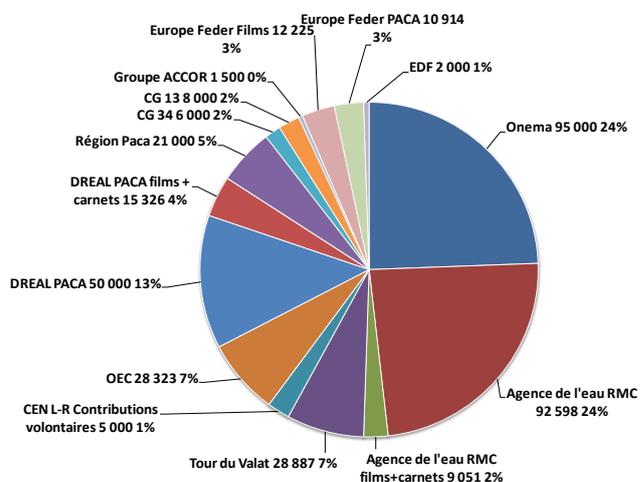
- Le projet Feder « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA » 2012-2014,
- Le projet Feder « Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires et de l'étang de Berre » 2014-2015.

Enfin, des mécènes privés (Groupe ACCOR, EDF), représentent environ 1% du budget.

Financement réel 2015 :

Sur ces prévisions, l'ensemble de ces subventions ont été accordées, en notant que la subvention du CD 13 a atteint le maximum demandé, soit 8000 €. Par ailleurs, deux subventions complémentaires de la DREAL PACA et de l'agence de l'eau RMC (d'un montant global d'environ 12 k€) ont permis la réalisation, édition et diffusion de 400 exemplaires d'un livret de croquis en lien avec le film sur l'étang de Berre.

Ainsi, le **financement réel 2015 est le suivant pour un montant de 389 236 €** :



Dépenses 2015 :

(Voir le calendrier en **Annexe 1** et le bilan financier 2015 en **Annexe 2**)

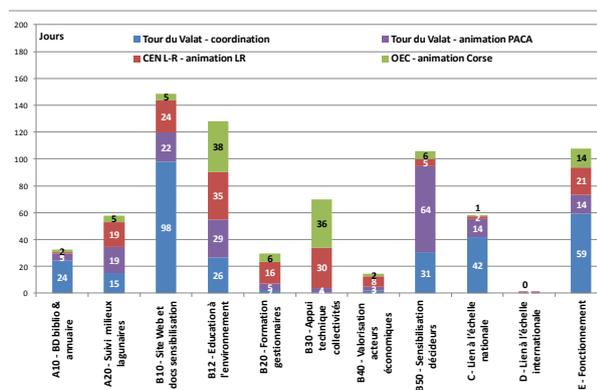
Les dépenses réelles 2015 s'élèvent à 389 236 € d'après le bilan réalisé en mars 2016, soit environ 15 k€ de plus que le prévisionnel.

Certains ajustements au sein du budget ont ainsi été réalisés :

Temps de travail :

Globalement, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a passé 755 jours au lieu des 727 prévus initialement. Ces dépassements concernent principalement la Tour du Valat (17 j / B50 films) et le CEN L-R (8j). Ce cumul est comparable au réalisé depuis 2012.

La répartition du temps de travail alloué par poste (coordination, animation pour chaque région) est illustrée comme suit :



Temps de travail par poste et par structure réalisé 2015

La coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (coordinatrice et chargée de gestion de l'information) a mobilisé globalement 300 jours de travail (contre 291 prévisionnels).

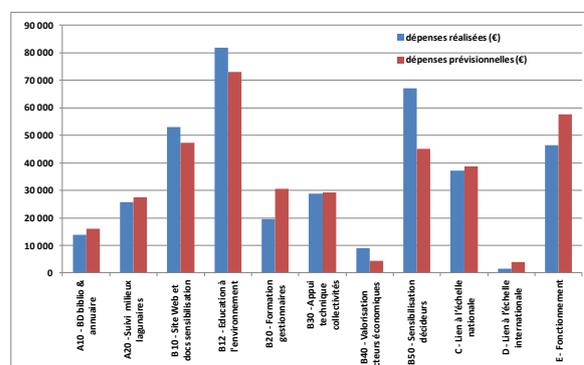
L'animation en LR-MP, PACA et Corse a mobilisé un total de 455 jours, pour respectivement 161, 179 et 115 jours de travail dans chacune des régions (contre 436 jours prévisionnels).

Frais de mission et prestations externes :

Les prestations non finalisées en 2014 ont été engagées en 2015 comme prévu : impression de la brochure de la BD bibliographique et de la plaquette des Pôles-relais ZH (action 2013), réédition de la plaquette 'découverte des lagunes' de 2011, journée d'échange de la plateforme recherche-gestion, séminaire élus en PACA.

Par ailleurs, deux actions prévues en 2015 n'ont pas été réalisées et seront à réaliser en 2016 : impression du PAC IZH en PACA (B50) et mise en œuvre de la formation interrégionale sur la communication (B20) ; les dépenses de prestation sont intégrées au bilan 2015 mais seront réalisées en 2016.

Les dépenses réelles par action sont relativement similaires à celles prévues comme l'illustre le graphique suivant :



Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2015

A noter, les dépenses liées à l'action B50 ont été significativement supérieures au prévisionnel, du fait de l'édition des carnets sur Berre (12 k€) et du temps de travail de l'équipe à la Tour du Valat qui a globalement presque doublé l'estimation prévue (95 j passés contre 49 prévus), à la fois sur la finalisation des films, l'édition des carnets et le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

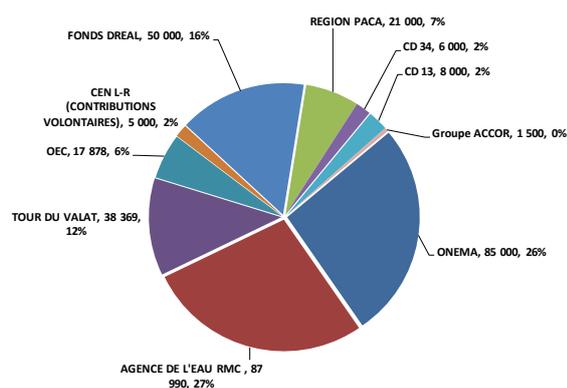
A l'inverse, le temps consacré aux actions de formation des gestionnaires (B12) a été moindre que prévu.

I.2 Budget prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel global du Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour 2016, validé au Comité de pilotage du 5 avril 2016 est de **320 737€** (cf. **Annexe 3**).

Sur ce montant, 214 084 € concernent la Tour du Valat, 71 785 € concernent le CEN L-R et 34 868€ concernent l'OEC.

Les financeurs sont les suivants :



Plan de financement prévisionnel pour 2016

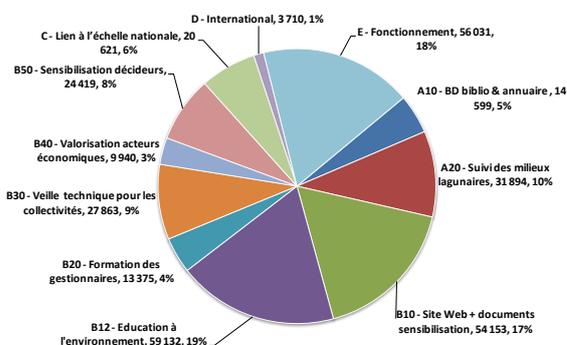
Ce plan de financement est inférieur d'environ 17% à celui de 2015. Il prévoit 680 jours de travail (incluant l'équipe du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et les diverses personnes supplémentaires : direction, experts, appui) soit 75j de moins qu'en 2015, notamment lié à un congé maternité. Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes totalisent 48 k€, en baisse de moitié par rapport à 2015.

Quelques évolutions sont à noter par rapport à 2015, notamment la fin des FEDER « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA » 2012-2014 et « Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires

méditerranéens, notamment de l'étang de Berre » 2014 -2015.

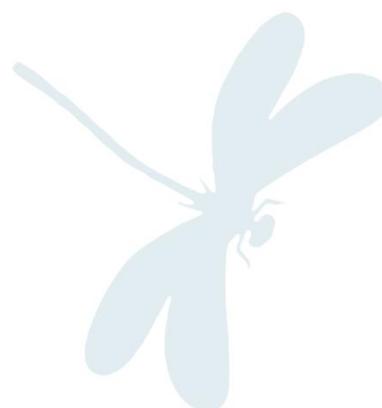
Comme en 2015, en accord avec la charte de reconnaissance des Pôles-relais Zones Humides 2014 et l'accord de consortium entre les 3 structures du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, le financement Etat sera centralisé par la DREAL PACA pour les 3 régions méditerranéennes et la répartition entre les régions décidée conjointement dans le cadre du Comité de pilotage du Pôle-relais lagunes méditerranéennes. De même, la subvention agence de l'eau RMC concernera à nouveau les 3 régions, incluant la Corse.

Le découpage par actions proposé est le suivant :



Découpage prévisionnel des actions pour 2016

Ce découpage a été validé à l'occasion du COPIL du 5 avril 2016.



II. Actions 2015 et prévisionnel 2016

II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10)

Ces deux outils constituent une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.



Une base de données bibliographiques plus fonctionnelle et mieux valorisée

Page d'accueil de la BD bibliographique

Accessible depuis le site internet, la base de données remise à jour en 2011 bénéficie d'une interface conviviale. Aujourd'hui, elle met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une quarantaine d'abonnés.

Près de 190 documents ont été ajoutés en 2015.

A ce jour, la BD compte **6466 notices** dont une majeure partie téléchargeable, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'¹ transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

Environ 20% des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « les documents techniques sur l'eau »](#) auquel contribuent aujourd'hui l'Onema, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et à terme l'ensemble des Pôles-relais Zones Humides.

¹ Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.

Cette valorisation nationale permet d'amplifier de manière conséquente la consultation jugée auparavant trop restreinte au regard de ses potentialités : ainsi, **plus de 3 000 visiteurs** ont consulté cet outil en 2015 contre environ 700 en 2011 et 2785 en 2014). Le nombre de pages consultées correspondant est de près de 59 000 en 2015.

La plaquette de présentation de cet outil a été largement diffusée en 2015.



Plaquette de la BD bibliographique

Une collection de 6 synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides a été publiée début 2015 (cf. C). Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a collaboré à l'ensemble et a coordonné 2 d'entre elles sur les produits des zones humides et la fréquentation touristique et activités de loisirs. Cette dernière est en cours de mise à jour et une nouvelle sur les espèces invasives a été initiée.

Par ailleurs, l'annuaire des compétences compte **782 acteurs et 362 structures intervenant sur les lagunes**, il est mis à jour régulièrement. En 2015 il a été consulté 347 fois (contre 467 en 2013, 367 en 2014).

PREVISIONNEL 2016 :

En 2016, ces activités seront poursuivies avec l'appui de Manuel Donadieu, stagiaire pour une durée de 3 mois et demi.



II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20)

🌿 Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED)

En 2005, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, déjà actif comme appui du FOGEM-LR depuis 2001, a répondu à la demande croissante de gestionnaires de voir émerger un réseau de suivi physico-chimique de leurs lagunes à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Ainsi, l'actuel FILMED, coordonné par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes rassemble depuis 2006 les gestionnaires de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et PACA. L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion durable des lagunes.

Sites suivis par le FILMED en LR-MP et PACA

Le **FILMED** réunit une vingtaine de structures gestionnaires de LR-MP et PACA plusieurs fois par an pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes. Toutes les données sont consignées dans une base de données à accès réservé, et dont les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet.



Ce réseau plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi et également sollicité pour divers travaux de recherche sur ces milieux, rencontre toujours des difficultés de financement.

Le suivi est réalisé avec l'aide d'un référent technique, Ludovic Cases, technicien de gestion au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO). Un nouveau référent scientifique du FILMED, Rutger De Wit du laboratoire Ecosym à Montpellier, a commencé sa mission d'appui scientifique au réseau début 2015.

En 2015, la mise en œuvre du FILMED adaptée à la région Corse est restée dans l'attente de moyens financiers complémentaires pour l'aide à l'acquisition de matériel.

L'animation du réseau en LR-MP et PACA s'est poursuivie, en couplant les temps d'échange avec d'autres réunions du réseau pour mobiliser au mieux les gestionnaires, tout en mutualisant les moyens mis en œuvre dans le cadre de cette action :

- Une réunion interrégionale FILMED a été organisée le 3 mars 2015 en Camargue, avec pour objectif la restitution des bilans de suivi 2014, l'étalonnage du matériel et plusieurs présentations de la part de gestionnaires (Système d'Information Territorial du PNR de Camargue, projets en cours sur les étangs palavasiens) ;



Réunion FILMED - Etalonnage du matériel de suivi

- Une réunion sur le territoire des étangs palavasiens à la Réserve naturelle de l'Estagnol le 7 avril 2015 au sujet de la mutualisation des suivis physico-chimiques réalisés par les différents gestionnaires.

L'alimentation de la BD de compilation et d'interprétation des données de suivi physico-chimique des lagunes de LR-MP et PACA a été poursuivie avec les données de l'année 2014. Cette BD permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune, de renvoyer vers le site internet du gestionnaire concerné, d'afficher des graphiques standardisés des suivis.

Ainsi, des synthèses standardisées des interprétations des résultats de 2014 en ont été extraites et seront à mettre en ligne.

▪ PREVISIONNEL 2016 :

Cette action se poursuivra en 2016 avec en particulier une réunion sur le choix des indicateurs suivis. Deux documents seront produits en partenariat avec le Cépralmar et avec l'appui du référent scientifique : un récapitulatif des principaux indicateurs suivis par les gestionnaires, et d'autre part un tableau mettant en lien les problématiques de gestion et les indicateurs de suivi. L'interface de la BD de suivi à l'attention des gestionnaires sera mis à jour, afin de le rendre à la fois plus simple et plus complet. Enfin, le lancement du réseau FILMED en Corse sera à nouveau proposé en fonction des moyens régionaux disponibles.

❖ Concertation avec d'autres réseaux :

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé à l'organisation commune d'une journée d'échanges à destination des gestionnaires de PACA avec le RRGMA et le RREN PACA, en lien avec le CEN PACA et l'Agence

de l'eau RMC sur les retours d'expérience de gestion en ZH (cf. action B20).

▪ PREVISIONNEL 2016 :

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra le développement de liens et d'échanges avec d'autres réseaux : le RRGMA, REN PACA, RENP LR, association Rivières LR au travers de réunions de partage d'informations entre nos réseaux.

Concernant le Réseau de Suivi Lagunaire achevé en 2013, le Pôle lagune informera sur les suites qui seront données à cette action.

🌱 Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!

Plébiscitée par le Comor 2012, cette nouvelle action vise à réunir scientifiques et gestionnaires pour favoriser le transfert de connaissances et le montage de projets collaboratifs.



Atelier Plateforme RG 'télé-détection' le 20/11/2015 à Villeneuve-lès-Maguelone (34)

Une journée sur le thème « La télé-détection au service des zones humides littorales » a eu lieu le 20 novembre 2015 aux salines de Villeneuve-lès-Maguelone (34). Organisée en collaboration avec le Cépralmar sous forme d'ateliers et de terrain, elle a réuni une cinquantaine de gestionnaires et experts scientifiques et techniques pour l'appui au suivi et à la gestion des zones humides littorales. Selon les 13 retours au questionnaire

d'évaluation, les participants se sont montrés globalement satisfaits sur le contenu et le format de cette journée et comptent mettre en application des connaissances apprises à court et moyen terme.

▪ **PREVISIONNEL 2016 :**

Suite aux recommandations du Comor, une rubrique spécifique sur notre site Internet sera créée avec les premières fiches issues de cette rencontre du 20/11/2015.

Par ailleurs, une autre rencontre sera proposée sur le thème « Cycle de vie des poissons en

milieux humides » et fera suite au colloque organisé par l'Onema à Montpellier en mars 2016 sur les continuités écologiques dans les zones humides littorales (cf. C). Cette rencontre aura notamment pour objectif de répondre au manque de connaissance sur le volet poissons par les gestionnaires et de réfléchir à la gestion des ouvrages hydrauliques autour de la lagune.

Par ailleurs, un rapprochement spécifique pourrait être fait avec les chercheurs de l'Observatoire Hommes Milieux Littoral méditerranéen, dispositif de recherche interdisciplinaire du CNRS dont le territoire d'étude couvre celui du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.



II.3 Site internet et documents de sensibilisation (B10)

Le site Internet www.pole-lagunes.org, créé en 2004 et relooké en 2012 s'accompagne de la diffusion d'une Lettre électronique, la « Lettre des lagunes », pour diffuser l'information, à la fois sur les actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et l'actualité des lagunes (études et projets, documentations, appels d'offre). Ces outils permettent au Pôle-relais lagunes méditerranéennes de remplir pleinement son rôle de recueil et mise à disposition de l'information au sein du réseau.

🌱 Développement majeur du site internet www.pole-lagunes.org

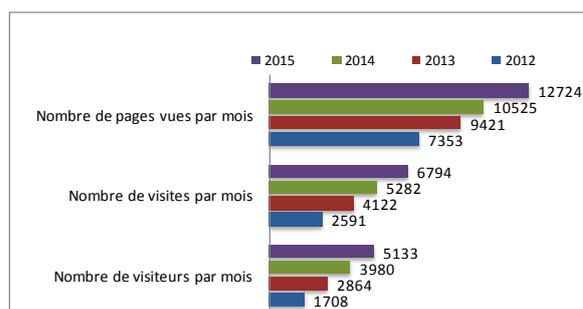
Le site Internet est le support d'un développement majeur de la diffusion des actualités des lagunes.

En 4 ans, le site Internet a plus que triplé son nombre de pages avec aujourd'hui plus de 1 250 pages de contenu, reliées entre elles pour capitaliser sur les informations diffusées.



Page d'accueil du site Internet

Sa consultation progresse également avec à nouveau une augmentation significative du nombre de visites par mois, qui s'élève aujourd'hui à 6 800 visites mensuelles, comme l'attestent les statistiques ci-après :



Fréquentation du site Internet de 2012 à 2015

Depuis sa mise en ligne en 2012, ce portail de l'information sur les lagunes a déjà reçu 220 000 visites (+78 000 visites en 2015), soit 467 000 pages vues.

🌱 La newsletter 'Lettre des lagunes'

2 750 acteurs des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà sont aujourd'hui destinataires de la newsletter 'Lettre des lagunes', soit une progression d'environ 1350 destinataires en 3 ans.

Cette lettre, envoyée neuf fois par an, bénéficie de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs, montrant ainsi une appropriation grandissante de l'outil. Ses contenus sont régulièrement relayés par d'autres réseaux régionaux ou nationaux comme Rivages de France, la SNPN, le RENP LR, le RRGMA, la lettre Natura 2000...

Une Lettre des lagunes hors série a été diffusée en novembre 2015 sur le thème « [les zones humides littorales et le changement climatique](#) ». A l'approche de la COP 21 Paris Climat 2015, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a souhaité faire un tour d'horizon des connaissances sur les changements climatiques impactant les zones humides littorales, la mobilisation des territoires, les stratégies d'adaptation, les outils pour sensibiliser, etc.



D'autres gabarits de Lettre ont également été développés pour les envois spécifiques comme la diffusion des appels à mobilisation et des programmes des JMZH, des JEP ou du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes ou encore la production des films sur les lagunes.

▪ PREVISIONNEL 2016 :

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra l'alimentation de son site internet avec les actualités.

4 ans après sa mise en ligne, une réflexion autour des évolutions du site Internet sera entamée, afin d'identifier les points forts et failles de son fonctionnement et les actions correctives à mettre en œuvre.

La Lettre des lagunes sera à nouveau diffusée à 9 reprises dans l'année, dont une hors-série autour de la continuité écologique. Un nouveau prestataire de diffusion de la lettre sera utilisé afin d'augmenter sa délivrabilité auprès des abonnés et d'avoir une vision plus fine de sa lecture.

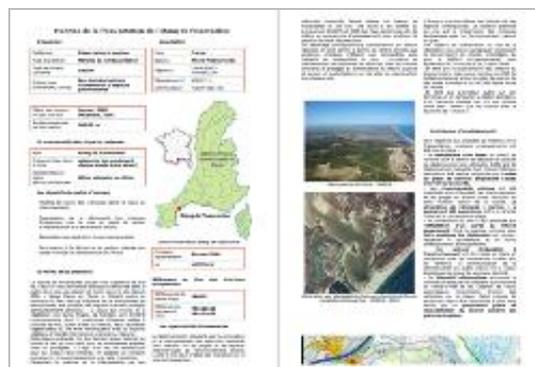
La mise à jour des listings de la Lettre sera poursuivie pour augmenter le nombre de destinataires et diversifier les cibles. Les contributions volontaires des membres du réseau d'acteurs continueront d'être recherchées.

Les gabarits de lettre permettront à nouveau de diffuser des événements importants du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (JMZH, JEP, apports de la plateforme RG) ou autres communications d'actualité sur les lagunes.

🌱 Rédaction de fiches retour d'expérience :

En lien avec l'Onema, les autres Pôles-relais ZH, et l'agence de l'eau RMC, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne la réalisation de fiches retour d'expérience concernant la restauration et la gestion des ZH littorales, afin de valoriser des retours d'expérience

intéressants à faire connaître à d'autres réseaux bien établis (animateurs SAGE et contrats de rivière, opérateurs Natura 2000 ...). Ces fiches sont co-réalisées avec les acteurs de terrain et valorisées chaque mois dans la Lettre des lagunes.



En 2015, 3 fiches retour d'expérience ont été postées sur le [Portail national zones humides](#): « étude hydraulique Bages-Sigean », « restauration salins La Palme » en LR-MP, « Life Promesse sur les marais du Vigueirat » et une dernière est toujours en cours de rédaction : « lido du Jaï » en PACA. Ceci porte à 15 le nombre de [fiches publiées par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#) depuis le démarrage de l'action en 2010.

Par ailleurs, 2 nouvelles fiches sont prévues en 2015 sur la restauration des étangs et marais des salins de Camargue dans le cadre du LIFE + MC SALT en PACA, et les sentiers d'activités de pleine nature et l'accès aux lagunes pour les activités nautiques sur les étangs palavasiens en LR-MP.

▪ PREVISIONNEL 2016 :

Les 3 fiches REX des années précédentes seront finalisées en priorité. En 2016, une nouvelle fiche sera rédigée sur le Petit et Grand Travers en bordure de l'étang de l'Or (recul stratégique). La fiche intitulée « Programme Vert Demain : Un programme de réduction de l'usage des pesticides et engrais en milieu urbain (étangs palavasiens) » de 2012 sera mise à jour.

II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)

Journées mondiales des zones humides

La coordination de cet événement célébré mondialement le 2 février est une action phare du Pôle-relais lagunes méditerranéennes depuis 2004 pour communiquer largement auprès du grand public sur le thème de l'année, grâce à l'organisation de visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc.

Pour la 11^{ème} année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a coordonné les Journées mondiales des zones humides de Méditerranée autour du 2 février, sur le thème « Les zones humides pour notre avenir ! ». Il a également co-organisé une journée nationale de lancement à la Tour du Valat (cf. action C).

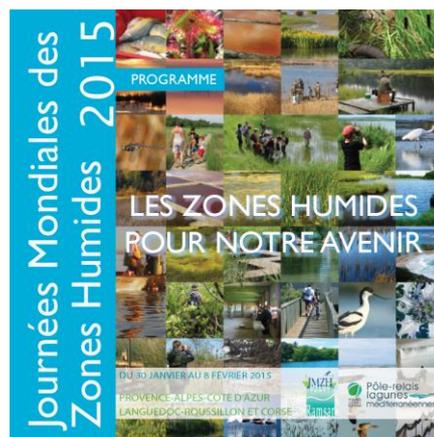
Depuis 2012, la coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes se réalise en lien avec les autres coordinateurs nationaux de l'évènement : Onema, Pôles-relais ZH, Snpn, LPO, association Ramsar France. Depuis 2010, le relais de l'ensemble des animations françaises est réalisé sur le Portail national zones humides pour faciliter l'accès aux animations en proposant au grand public une recherche par type de zones humides et par localisation géographique.

La coordination de cet événement par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'organise à l'automne précédent la manifestation. Ainsi, en novembre 2014, un appel à mobilisation avait été lancé pour des animations grand public en LR-MP et PACA et pour des animations jeune public en PACA en collaboration avec le Graine PACA. En Corse, les informations concernant les animations de la région ont été centralisées par l'OEC en vue de leur diffusion.

En parallèle, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a conçu et imprimé le programme de l'évènement en Méditerranée, et

a participé à la réalisation d'affiches nationales coordonnées par l'Onema.

Début 2015, 1350 affiches réalisées par l'Onema et 7 000 programmes réalisés par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes ont été diffusés dans les 3 régions, ainsi que des communiqués de presse, qui ont donné lieu à de nombreux relais dans les médias régionaux et locaux (TV, radio, presse).



Affiches nationales et programme Méd. JMZH 2015 diffusés en Méditerranée

97 animations ont été réalisées sur les lagunes et alentours des régions Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

C'est dans les Bouches-du-Rhône et le Var que les manifestations ont été les plus nombreuses à être organisées cette année, suivis de près par l'Hérault. Une vingtaine d'animations ont dû être



annulées sur les 116 initialement programmées, notamment en raison d'une météo défavorable.



Nombre d'animations organisées par département (116)

Avec plus de **5800 personnes** - grand public, scolaires et jeunes des structures d'accueil collectif de mineurs, qui se sont rendues aux manifestations, le bilan de l'édition 2015 réalisé par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour la Méditerranée française annonce une participation à la hausse avec 200 participants de plus par rapport à 2014.

La région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées réunit le plus grand nombre de participants comptabilisés (plus de 3115), suivie par la région PACA (2530) et Corse (160).

Pour le thème de cette édition « les zones humides pour notre avenir! », les jeunes ont constitué une cible privilégiée avec 1415 jeunes sensibilisés (511 en 2014), que ce soit en milieu scolaire ou en accueil collectif de mineurs (centres aérés, clubs, etc.).

Par ailleurs, le groupe Accor, partenaire de cet évènement avec le Pôle-relais lagunes méditerranéennes depuis 10 ans, a mobilisé comme de coutume une trentaine de ses salariés sur un chantier nature.

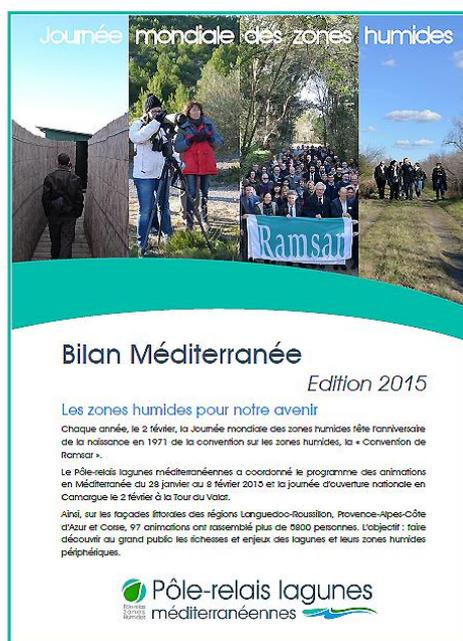
Le 7 mars 2015, des salariés des hôtels Accor de Montpellier – Grande Motte et Balaruc se sont mobilisés pour un chantier dédié à la mise en défens d'un îlot à oiseaux laro-limicoles et de l'îlot aux flamants roses sur l'étang du Fangassier. L'objectif: améliorer l'accueil des colonies d'oiseaux sur ce site de nidification.



Chantier avec le groupe ACCOR le 07/03/2015 sur l'étang du Fangassier (13)

Cette journée de travail, en partenariat avec le PNR de Camargue et la Tour du Valat a su porter ses fruits vu le grand nombre de couples de laro-limicoles et de flamants roses qui sont venus nicher sur les îlots du Fangassier en 2015.

Toutes les structures organisatrices ont été destinataires d'un bilan papier des JMZH en Méditerranée. Ce bilan a également été diffusé aux financeurs, aux Pôles-relais Zones Humides et autres coordinateurs nationaux, au secrétariat de la convention Ramsar et par voie numérique à tout le réseau d'acteurs des lagunes et sur le Portail national Zones Humides.



Bilan JMZH 2015, en ligne sur notre site Internet

Un bilan national numérique a également été réalisé par l'ensemble des Pôles-relais ZH,



auquel a contribué le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (cf. action C).

Par ailleurs, à l'automne 2015, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a préparé l'édition 2016 des JMZH, en lien avec les autres coordinateurs nationaux de l'évènement.

Les appels à mobilisation ont été lancés pour des animations Grand public dans les 3 régions méditerranéennes. Le programme prévisionnel de l'édition 2016 en Méditerranée a été finalisé.

▪ PREVISIONNEL 2016 :

En 2016, la coordination des JMZH sur le thème « Les Zones Humides pour notre avenir : modes de vie durables » a été programmée autour du 2 février pour des animations à destination du grand public. Faute de financements spécifiques, les animations à destination des accueils collectifs de mineurs en partenariat avec le GRAINE PACA n'ont pas pu être programmées en 2016. Il a ainsi été ainsi prévu :

- La diffusion du programme interrégional des manifestations 2016 en Méditerranée et des affiches nationales.

- Un chantier en PACA sur les ilots du Fangassier pour les collaborateurs du groupe ACCOR de Méditerranée.

- Un bilan global interrégional (version papier à envisager uniquement en fonction des besoins du réseau) et la participation au bilan national coordonné par les Pôles-relais zones humides.

- La préparation de l'édition 2017 avec la coordination de l'appel à mobilisation sur les 3 régions et le relais des animations au niveau national via le Portail National.

Par ailleurs, sur décision du COPIL, en LR-MP, la journée prévue en 2014 avec la DRAAF, le CG34, l'institut de l'élevage et les gestionnaires sous forme de retours d'expérience en rapport avec la valorisation de l'élevage en zones humides littorales et a été reportée sine die.

🌿 **Journées européennes du patrimoine**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne depuis 7 ans les Journées européennes du patrimoine autour des sites lagunaires de Méditerranée française, pour favoriser l'attrait de nouveaux publics, à une période de l'année plus propice aux excursions de terrain que les Journées mondiales zones humides en février.

En 2015, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi sa coordination sur le thème national « Le patrimoine du XXIème siècle, une histoire d'avenir » avec la diffusion de l'appel à mobilisation en mai, puis le soutien de nombreuses animations pour réaliser un programme toujours étoffé, diffusé largement.

Les Journées du patrimoine ont été coordonnées cette année avec l'appui des DRACs et la CT de Corse pour faciliter la saisie aux organisateurs d'animation. Les manifestations ont été relayées par les DRAC sur leur programme régional en ligne et sur le site national des journées du patrimoine.

22 structures ont été soutenues financièrement par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour l'organisation d'animations.

Au total, les 19 & 20 septembre 2015, 100 animations ont été organisées par 60 structures sur 35 sites lagunaires et alentours.



Affiche et programme JEP 2015 diffusés en Méditerranée



700 affiches, 5 000 programmes papier et un communiqué de presse ont été réalisés et diffusés dans les 3 régions méditerranéennes.

Le programme a également été diffusé à tous les destinataires de la Lettre des lagunes via un envoi 'spécial'.

Sorties nature, visites guidées, ateliers pédagogiques, conférences, expositions, spectacles ou contes, des dizaines d'animations gratuites et ouvertes à tous ont ravi petits et grands, profitant d'une météo très favorable, et permis la découverte des lagunes sous un autre angle, y compris de nuit !



Bilan JEP 2015, [en ligne sur notre site Internet](#)

Le bilan est à nouveau très positif : les 100 animations proposées ont généré une fréquentation record de plus de 16000 participants, soit moitié plus qu'en 2015 !

Le bilan a été diffusé sous forme numérique uniquement.

▪ [PREVISIONNEL 2016 :](#)

La mobilisation et la fréquentation autour de cet évènement liant la culture à l'environnement en 2015 a à nouveau confirmé qu'il permet de sensibiliser un public plus large.

Ainsi, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes prévoit de poursuivre cette action sur les 3 régions en septembre 2016 sur le thème « Patrimoine et citoyenneté », avec toutefois un financement moindre pour l'organisation des animations vu la défection du soutien d'EDF en 2016. La poursuite de ce nouveau fonctionnement avec les DRAC et la CTC sera envisagée.

🌿 **Autres actions diverses**

- Participation aux comités de pilotage du Réseau EEDD Mer & Littoral animé par le Graine LR notamment pour le Dispositif de Sensibilisation au Littoral.

- Partenariat avec l'enseignement supérieur, de formation ou universités (sur fonds propres) : intervention en BTS GPN Cours Diderot le 28 janvier 2015, journée d'intervention auprès des étudiants ingénieurs de Sciences et techniques de l'Eau de Polytech'Montpellier le 22 octobre 2015 sur la thématique « Animation et gestion intégrée des lagunes méditerranéennes », ainsi qu'en Master Eau et Environnement à l'Université de Corse en octobre 2015.

▪ [PREVISIONNEL 2016 :](#)

L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2016, y compris pour les interventions en formation, sur fonds propres des structures du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

Par ailleurs, une soirée grand public a été organisée conjointement avec la régie culturelle du San Ouest Provence le 3 février 2016 au Cinéma le Coluche à Istres (13) (report de la soirée du 25/11/2015, cf. B50). Cette soirée dédiée à la projection du film « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée » produit en 2015, a été suivie d'un débat animé par Alain Freydet, paysagiste conseil à la DREAL PACA PACA en duo avec Luc Talassinis, chargé de mission paysage de la DREAL PACA et permettra de réunir à cette occasion des structures locales de sensibilisation à l'environnement, de protection de la nature,



des paysagistes, etc. D'autres projections pourront être envisagées sur le pourtour de l'étang de Berre au grès des demandes des élus locaux.

Enfin, le Pôle lagunes participera au comité de pilotage du programme « Sentinelles de la Mer »

initié par le CPIE Bassin de Thau en 2015, qui prévoit de mettre en réseau au sein d'un portail internet commun, les observatoires existants de sciences participatives en lagunes et en mer.



II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)

🌿 Journée d'échanges «Mouillez-vous pour les zones humides ! »

Co-organisée avec l'agence de l'eau RMC, la DREAL PACA, le RRGMA, le REN PACA, le CEN PACA et le Conservatoire du littoral, cette journée technique d'échanges et d'information sur la gestion des zones humides a eu lieu le 23 juin 2015, sur le site de l'Etang des Aulnes à Saint Martin de Crau (13).



Intervention de la DREAL PACA le 23/06/2015 à l'Etang des Aulnes (13)

Une soixantaine de participants, principalement gestionnaires de milieux humides en PACA et LR-MP, a participé à cette journée et a notamment pu visionner en avant-première le film 'Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée'.

L'ensemble des présentations de cette journée est [en ligne](#).

🌿 Formation « Diagnostic des roselières en faveur de l'avifaune paludicole »

Cette formation a eu lieu le 24 octobre 2014 sur le site de la Maison de la nature de Lattes (34), réunissant 34 participants de LR-MP et PACA, afin de partager leurs expériences et de bénéficier de l'éclairage d'un chercheur de la Tour du Valat, autour de la potentialité d'accueil pour l'avifaune et d'outils d'évaluation des roselières.

Suite à cette journée, un mémento technique intitulé : '[Méthodes et outils de diagnostic des](#)

[roselières en faveur de l'avifaune paludicole](#)' a été finalisé et diffusé au premier trimestre 2015.



Edition 2015 du mémento suite à la formation du 24/10/2014 à Lattes (34)

▪ [PREVISIONNEL 2016 :](#)

🌿 Formation « communication »

Cette formation interrégionale autour de la communication des gestionnaires envers leurs élus visera à identifier ensemble les meilleurs outils pour renforcer sa capacité d'impact et d'influence auprès de ses élus, l'objectif étant de favoriser une meilleure préservation des milieux humides littoraux dans l'aménagement du territoire.

Prévue au printemps 2016 vers Arles, cette formation tiendra compte des besoins à la fois des gestionnaires et des élus au travers d'enquêtes (numériques, par téléphone et de visu). Elle bénéficiera de l'appui d'une consultante en sociologie et communication pour la préparation, la réalisation des enquêtes envers les élus, la co-animation notamment en méthode participative et la restitution de la journée sous forme très opérationnelle pour les gestionnaires.

II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

De par son rôle de mutualisation des connaissances et de lien à l'échelle nationale, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les collectivités locales et les gestionnaires afin de les diffuser et de favoriser les échanges d'expériences entre acteurs qui portent le même type d'outils. Cette veille permet d'alimenter le programme d'actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

● Participations aux diverses rencontres

En 2015, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé à une trentaine de réunions avec les acteurs des lagunes sur les 3 régions Méditerranéennes. Le détail est disponible en Annexe 2.

En PACA, il a notamment participé à la réalisation et diffusion de la plaquette 'Où observer les oiseaux dans le Parc naturel régional de Camargue ?'

● Appuis spécifiques :

En 2015, suite aux recommandations du Comor 2014 sur la thématique « milieux humides littoraux et aménagement du territoire », un programme d'action spécifique est proposé dans les 3 régions :

- En LR-MP, le logigramme des acteurs de l'urbanisme et du « où et quand intervenir » pour le gestionnaire dans les différentes démarches d'aménagement est en cours de réalisation.

En appui au SRCE LR-MP, des recherches pour l'élaboration d'un discours commun (cf atelier interrégional ci-dessus en B20) ont été effectuées, ainsi que des éléments préfigurateurs d'une rencontre régionale à l'attention des élus (cf séminaire ci-dessous en B50). Pour des raisons de calendrier

administratif et législatif, l'article dans la Lettre des lagunes intégrant les évolutions législatives (intervention de la DDTM 34 au RENPLR à mettre à jour) est planifié pour 2016.

- En PACA, en lien avec la DREAL PACA, le Porter à connaissance de l'inventaire des ZH des Bouches-du-Rhône a été corrigé avec la suppression des 'ZH à confirmer' à la demande de la DDTM 13 ; néanmoins sa diffusion reste en attente du feu vert de la DDTM 13. (cf. action B50).

- En Corse, en lien avec la DREAL Corse, l'étude sur les pratiques agricoles a été finalisée à l'automne 2015 sur les bassins versants des lagunes de Biguglia, Diana, Urbino et Palo.

Preuve qu'il a démontré son rôle de catalyseur, de vecteur d'information auprès des acteurs des lagunes, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est de plus en plus sollicité en tant qu'associé ou appui dans le montage de projets. En 2015, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi soutenu ou participé au montage des projets suivants auprès de la Fondation de France :

- le projet ETINCELE, « Etude des habitats et nurseries efficaces en lagune », porté par l'association Septentrion environnement en collaboration avec le CREM (Université de Perpignan Via Domitia) et le gestionnaire Rivage sur l'étang de Salses-Leucate. Il s'intéresse à la fonction nurserie de la lagune de Salses-Leucate, en comparaison à l'étang de Canet et de La Palme à proximité. Cette fonction est à la base du renouvellement et du maintien des populations marines.

- Le projet MULTILAG, « approche multidisciplinaire pour une gestion adaptative des écosystèmes lagunaires : écologie de la



restauration, génétique et démarches participatives » porté par l'OSU-OREME Station marine de Sète.

Ces 2 projets n'ont finalement pas été retenus par la Fondation de France et restent pour l'heure en recherche de financements (dont Fondation Total pour Etinge).

Par ailleurs un autre projet a été soutenu avec succès :

- la demande de bourse post-doctorale au Labex CEMEB intitulée « Can mutualistic networks increase resilience of seagrasses to global change ? » a été reçue positivement et a démarré le 1^{er} novembre au sein de centre MARBEC - Centre for Marine Biodiversity Exploitation and Conservation (MarBEC)

▪ PREVISIONNEL 2016 :

En 2016, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes répondra aux demandes exprimées par les différentes structures en charge de la gestion des espaces lagunaires. Il s'agira notamment de poursuivre la veille technique et de suivre l'avancement et l'appui des gestionnaires sur la gestion des milieux aquatiques (comités de gestion, contrats d'étang, SAGE...) dans les 3 régions, en lien avec les réseaux régionaux de gestionnaires.

Par ailleurs, le travail engagé sur la thématique « milieux humides littoraux et aménagement du territoire », se poursuivra dans les 3 régions :

- En LR-MP, le logigramme gestionnaire et urbanisme sera diffusé avec un accompagnement selon les besoins des gestionnaires sur ce volet urbanisme, notamment sur la problématique de cabanisation.

La présentation sur les évolutions législatives seront diffusés dès que les éléments seront disponibles.

Sont également prévus de finaliser l'élaboration d'un discours commun (cf. B20) ainsi qu'une rencontre à l'attention des élus (cf. B50).

- En PACA, le Porter à connaissance de l'inventaire des ZH 13 sera diffusé en lien avec la DREAL PACA. Par ailleurs, concernant la poursuite du travail de valorisation des paysages lagunaires de l'Etang de Berre initié en 2015 (cf. B50), un appui spécifique sera apporté aux communes riveraines de l'Etang de Berre, notamment celle de Châteauneuf-les-Martigues, en lien avec le paysagiste conseil de la DREAL PACA.

- En Corse, en lien avec la DREAL Corse, la suite à donner à l'étude sur les pratiques agricoles sur les bassins versants des lagunes de Biguglia, Diana, Urbino et Palo sera discutée.

II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

Ces actions visent à aider les acteurs économiques (tourisme, pêche, élevage, travaux) en lien avec les lagunes à adopter une démarche de gestion durable.

🌿 **Écotourisme sur les espaces naturels lagunaires**

La brochure à destination des touristes : 'Et si on partait découvrir les lagunes ? Une découverte respectueuse des lagunes méditerranéennes' réalisée en 2011 en collaboration avec le LIFE+ LAG'Nature 2009-2013 et traduite en anglais en 2014: a été rééditée et diffusée à 9000 exemplaires, portant sa diffusion globale à 21 000 exemplaires, rencontrant à nouveau un franc succès auprès des offices de tourisme et gestionnaires des 3 régions.



Brochure 'Et si on partait découvrir les lagunes' (FR, EN)

Par ailleurs, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi sa mise en réseau sur ce thème :

- Concernant le transfert des acquis et outils du Life+ LAG'Nature 2009-2013, entre autres sur les usages en lien avec les acteurs du tourisme et la Police, la page spécifique a été mise à jour sur le site Internet du Pôle-relais lagunes

méditerranéennes, et deux présentations ont été faites (via un séminaire web en ligne pour un projet Life espagnol et pour le Life « Dunes and Estuaries » en Belgique en septembre 2015).

- Suivi du projet N2Glisse sur les activités nautiques avec l'agence des Aires marines protégées et l'EID : la phase I du projet a été achevée et diffusée. La phase II dont le bouclage financier a été assuré en cours d'année, est entrée dans la mise en œuvre opérationnelle avec notamment un atelier de travail avec les gestionnaires le 18 novembre 2015.

- Le travail de collaboration avec le Service Tourisme de la Région s'est poursuivi, il a donné lieu entre autres à l'intégration d'une page « bons gestes » au guide régional des activités nautiques, à l'intégration du produit de communication sur les « 10 bons gestes » du prestataire APN dans la revue Espaces ainsi qu'à la consultation suite à un projet de développement de tourisme photographique.

▪ **PREVISIONNEL 2016 :**

Le travail de mise en réseau, veille sera poursuivi sur le volet écotourisme. Le suivi du projet N2 Glisse sur les lagunes se poursuivra jusque fin 2016 avec notamment la réalisation de carte croisée, étude pilote sur l'interaction oiseaux/loisir nautique et communication.

Vu le succès de la plaquette 'Et si on partait découvrir les lagunes' (FR 2011, EN 2014), en fonction du budget disponible et des opportunités, une réédition et la traduction en une troisième langue seront envisagés.

🌿 **Pêche**

Concernant les poissons migrateurs, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé au

Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) le 16 septembre à Montpellier.

▪ **PREVISIONNEL 2016 :**

En 2016, à la demande de l'Onema, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes apportera son appui au Forum des Marais atlantiques, porteur de l'action 49 du Plan national d'action milieux humides « connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne », sur les marais périphériques des lagunes méditerranéennes. Il participera au Comité de pilotage de cette action, en lien avec l'association Migrateurs Rhône Méditerranée et fera le lien avec les gestionnaires. L'objectif de

ce travail est d'améliorer le volet connaissance pour avoir une meilleure image du territoire, alimenter le PLAGEPOMI 2016-2021 et faciliter par la suite le rapportage à l'Europe du plan de gestion anguille de la France, avec 2 composantes :

- Bancariser la connaissance existante (y compris marais périphériques) au sein du ROE puis compléter par les ouvrages manquants.
- Mettre en évidence des priorités d'intervention sur les ouvrages pour les rendre plus transparents.



II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)

Les élus et décideurs ayant été identifiés par le dernier Comité d'orientation comme un public cible à privilégier, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a travaillé spécifiquement sur cette action en 2015.

Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015

La remise du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un événement biennal depuis 2011, dont l'objectif est double : mettre en lumière une action exemplaire et innovante sur un territoire lagunaire, et susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage.

En cette année de Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, le Prix 2015 a mis en lumière une initiative exemplaire et innovante des acteurs d'un territoire lagunaire sur le thème de l'adaptation au changement climatique et a bénéficié du label 'Paris Climat 2015'. Un appel à projets a été lancé à tout le réseau à la fin du printemps, jusque fin août :



Une plaquette présente les 3 projets présélectionnés sur les territoires lagunaires suivants : les étangs et marais des salins de Camargue (13), le lido du Petit et Grand Travers (étang de l'Or, 34), le lido du Jaï (étang de Bolmon, 13).

Le jury, composé de membres du comité de pilotage du Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'est réuni en septembre.

Le choix du jury pour ce Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015 s'est porté sur la gestion des étangs et marais des salins de Camargue coordonnée par le Parc naturel régional de Camargue.



Localisation des Etangs et marais des salins de Camargue, dont la gestion est coordonnée par le PNR de Camargue

Sur ce site, le Conservatoire du littoral et les gestionnaires ont choisi d'accompagner l'évolution liée aux conséquences du changement climatique de ces milieux deltaïques particulièrement dynamiques.

Ainsi, la gestion adaptative appliquée sur cet espace littoral vise un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte et la reconnexion



hydraulique et biologique des lagunes entre elles ainsi qu'avec la mer et l'étang du Vaccarès.



Plaquette du Prix 2015 et diplôme du lauréat au PNR de Camargue

La décision du jury a été annoncée lors du festival 'Refaisons le climat', le 26 septembre à Montpellier.



Remise du Prix 2015 au PNR de Camargue le 26/09/2015 à Montpellier

Le prix a été remis par Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau RMC à David Grzyb, président du Parc naturel régional de Camargue, en présence de la Tour du Valat (co-gestionnaire) et du Conservatoire du littoral (propriétaire).

Suite au communiqué de presse relayé par l'agence de l'eau RMC, le Conservatoire du littoral et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, [retrouvez ici](#) les nombreux relais dans les médias, à la fois dans la presse régionale, dans des magazines dédiés aux professionnels de l'environnement et aux élus des collectivités, sur Internet.

Le gain a constitué en une invitation à venir valoriser ce projet à la COP21 Paris Climat 2015 à l'occasion de conférences :

- le 9 décembre au Bourget (93) sur le pavillon "Solutions Nature",
- le 10 décembre au Grand Palais (Paris 8) dans le cadre de l'exposition solutions COP21.

Un déjeuner a également été organisé à Paris entre les partenaires lauréats pour échanger sur cette expérience exemplaire et innovante d'adaptation aux changements climatiques en territoire lagunaire.



Invités au déjeuner au Grand Palais le 10/12/2015 à Paris

Y étaient présents : R. Vianet, directeur du PNR, F. Moutou, administrateur de la Snpn, O. Gauthier, directrice au Conservatoire du littoral, J. Jalbert, directeur de la Tour du Valat, le sénateur J. Bignon, et JL. Joseph et P. Weick, Président et Directeur à la Fédération des PNR.

La prochaine édition aura lieu en 2017.

Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'Étang de Berre

En 2015 cette opération FEDER cofinancée par la DREAL PACA et l'agence de l'eau RMC a été finalisée avec l'appui du comité de pilotage décisionnel qui s'est réuni à 2 reprises.

Deux films produits par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et réalisés par Océanides, sont sortis en juin 2015:



- Film "LAG'UNE... Découverte !" (6 min 30)



Qu'est-ce qu'une lagune? Par quels phénomènes sont-elles apparues? Quels sont leurs rôles et valeurs à la fois pour la nature et pour l'homme? Dédié au grand public et plus particulièrement aux 10-15 ans, ce film court apporte quelques réponses succinctes et pédagogiques pour mieux connaître les lagunes méditerranéennes françaises.

Le DVD a été diffusé à 100 exemplaires aux gestionnaires et structures d'éducation à l'environnement, et réédité sur clef USB. Il a également été diffusé par voie numérique via un envoi spécial à l'ensemble de notre réseau et sur you tube (près de 1000 vues).

- Film "Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée" (20 min)



Depuis les grands axes routiers, une succession de ponts, de quais ou d'industries font parfois oublier l'étang de Berre (13). Cette lagune méditerranéenne, une des plus grandes d'Europe, paraît moins 'visible' que ses voisines camarguaises ou languedociennes. Et pourtant, ses paysages naturels n'en font pas moins maître

des émotions à qui prend le temps de partir à leur découverte.

Avec Alain Freydet, paysagiste conseil de la DREAL PACA, ce film révèle l'identité lagunaire de ce territoire par la lecture de ses paysages. Lors de sa déambulation autour de l'étang, au fil de ses rencontres, de ses croquis, des dialogues avec des acteurs du territoire, il raconte son voyage en ces terres lagunaires. Par son regard attentif, sa perception des paysages, il nous fait découvrir des lieux et des motifs de nature, de quiétude, de toute beauté.

Ce film s'adresse à un public d'élus, de gestionnaires, d'acteurs de l'aménagement mais aussi au grand public. Il s'attache à présenter des paysages aux multiples facettes, véritables atouts dans la préservation de la biodiversité à placer au cœur d'une nouvelle économie durable.

Plusieurs valorisations de ce film ont été faites :

- La projection en avant première de ce film a eu lieu à l'occasion de la journée technique d'échanges des gestionnaires de zones humides le 23 juin à l'étang des Aulnes (13).

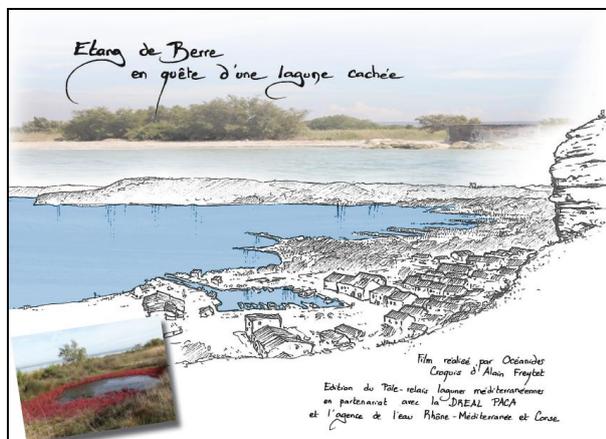


Avant première du film « Etang de Berre, en quête d'une lagunes cachée » le 23/06/2015 à l'étang des Aulnes (13)

- Il a été projeté lors de la Conférence Medpan des 23-24 juin à Marseille sur le thème « Gérer ensemble les espaces littoraux et marins de la Méditerranée: Quels atouts pour les territoires ? ».

- Le film a été diffusé par voie numérique via un envoi spécial à l'ensemble de notre réseau et sur you tube (près de 2350 vues).

- Le DVD de ce film a été présenté au sein d'un livret de croquis d'Alain Freytet réalisés lors du tournage.



Livret de croquis d'Alain Freytet

Ce livret de 40 pages a été conçu par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, en partenariat avec la DREAL PACA et l'agence de l'eau RMC pour faire connaître et rendre accessibles ces croquis au grand public et aux élus du territoire et d'ailleurs. Ce livret, diffusé en 200 exemplaires dans les 3 régions méditerranéennes aux élus, gestionnaires, institutionnels et associations et au niveau national, a été réédité à 200 exemplaires supplémentaires fin 2015, incluant une clef USB support des 2 films réalisés.

La soirée grand public organisée conjointement avec la régie culturelle du San Ouest Provence le 25 novembre 2015 au Cinéma le Coluche à Istres (13) a finalement été reportée le 3 février 2016 (cf. B12).

En parallèle de ce travail sur l'étang de Berre, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est intervenu à l'automne 2014 en appui dans la construction d'une exposition sur les paysages lagunaires de l'étang de Berre par les étudiants de la licence professionnelle aménagement du paysage de l'Université d'Aix-Marseille en lien avec le CFPPA de Carpentras.



Exemple de panneau de l'Exposition sur les paysages lagunaires de l'Etang de Berre

Au printemps 2015, cette exposition destinée au grand public, composée de 9 panneaux a été éditée en 3 exemplaires, avec une approche sensible du paysage. 6 sites de milieux humides de l'Etang de Berre y sont représentés: l'Anse de St Chamas, le site de la Petite Camargue, le marais du Sagnas, les salins de Berre, le Marais de la Tête Noire et le site du Bolmon et du Jaï. L'exposition itinérante a déjà été exposée une douzaine de fois.

▪ PREVISIONNEL 2016 :

En 2016, ces documents (film/livret) seront valorisés au niveau national dans la médiathèque du MEDDE (TERRA), et au sein du recensement "1000 paysages en action".

Les 200 exemplaires du carnet de croquis de Berre et son film sur support clef USB seront diffusés aux centres de ressources (CIO, médiathèque et bibliothèque) situés dans les collectivités riveraines des milieux lagunaires des Bouches-du-Rhône et du Var.

● **Séminaire élus**

Une rencontre dédiée aux élus des lagunes méditerranéennes a été organisée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en lien avec la DREAL PACA et l'agence de l'eau RMC, le 7 octobre à Saint-Chamas (13), sur le thème « les paysages lagunaires, un atout pour le territoire ».





Rencontre des élus « les paysages lagunaires, un atout pour le territoire » le 07/10/2015 à Saint-Chamas (13)

Une quarantaine de personnes, élus, agents des collectivités, gestionnaires et représentants de la DREAL PACA et de l'agence de l'eau RMC, ont pu visionner le film « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée », bénéficier d'un exemplaire du livret de croquis et échanger sur ce thème.

En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, un séminaire élus a été préparé en 2015 et aura lieu en 2016 sur la valorisation de grands aménagements de recul stratégique et des engagements qui leur sont associés.

▪ **PREVISIONNEL 2016 :**

En 2016, deux séminaires similaires à l'attention des élus seront mis en œuvre :

- En LR-MP, en partenariat avec la région LRMP et son Parlement de la mer, ce séminaire prévu en novembre 2016 traitera de la valorisation de grands aménagements de recul stratégique et des engagements qui leur sont associés en évoquant notamment les différents projets sélectionnés pour le Prix Pôle lagunes 2015. Il sera réalisé en lien étroit avec l'atelier interrégional sur le discours commun et la communication ainsi qu'avec l'appui aux gestionnaires pour la bonne prise en compte des zones humides littorales dans les projets d'aménagement. Autant d'actions en appui au SRCE.
- En PACA, autour du thème « Aménagement et urbanisme ».

● **Porter à connaissance de l'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône**

En 2013, la DREAL PACA a sollicité le Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour la réalisation d'un porter à connaissance sur l'inventaire des zones humides de PACA, sur 17 communes riveraines des lagunes méditerranéennes des Bouches-du-Rhône et du Var. Les complexes lagunaires et communes concernées sont les suivants :

- Camargue : Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône (Département 13)
- Grand Plan du Bourg : Fos-sur-Mer (13)
- Etang de Berre : Berre l'Etang, St Chamas, Miramas, Istres, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Port-de-Bouc, Châteauneuf-les-Martigues, Marignane, Vitrolles, Rognac (13)
- Salins d'Hyères : Hyères (83)
- Etang de Villepey : Fréjus (83)



Couvertures de 3 fiches communales

Ce travail réalisé en 2013 a permis d'aboutir, en concertation avec les gestionnaires concernés, à une fiche pour chacune des 15 communes des Bouches-du-Rhône présentant : la cartographie des zones humides (intégrant le dernier inventaire des zones humides « avérées » et « à confirmer » réalisé par la DDTM13) et des informations relatives aux habitats, aux espèces protégées, aux fonctions des zones humides, à la réglementation en vigueur, aux pressions et recommandations de gestion pour préserver ces milieux.





Fiche communale – intérieur

Néanmoins, ces documents n'ont pas été imprimés et diffusés largement à ce jour, à la demande de la DDTM 13, dont le feu vert est en attente pour une diffusion au format A3 (dépliant à 3 volets) début 2016.

L'inventaire des ZH du Var étant toujours en cours, le porter à connaissance ne sera pas réalisé. Les 2 fiches communales resteront en attente de finalisation ultérieure.



II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

🍌 Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH) et Portail national Zones Humides

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'Onema pour ces diverses actions :

- Alimentation et mise à jour du Portail national Zones Humides (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>). Toutes les actualités du Pôle-relais lagunes méditerranéennes sont relayées sur ce Portail. Par ailleurs, 24 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique « actualités générales ».

- Réalisation de fiches retours d'expériences (voir B10): 3 nouvelles fiches ont été postées et 3 sont en cours de rédaction et seront postées sur ce Portail.

- Publication d'une collection de 6 synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides :



Collection des synthèses bibliographiques (mars 2015)

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé à l'ensemble et a coordonné 2 d'entre elles sur les produits des zones humides et la

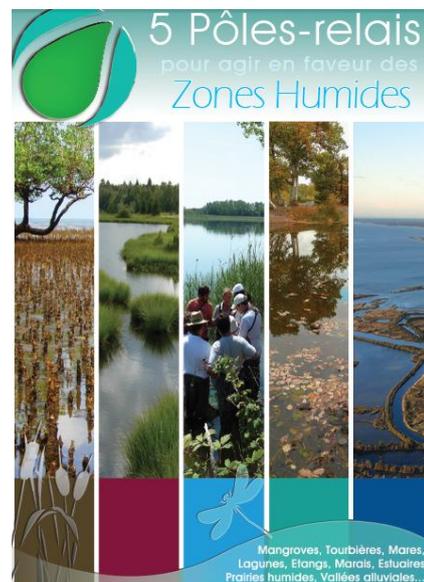
fréquentation touristique et activités de loisirs (cf. C):



Synthèses bibliographiques éditées par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (mars 2015)

En 2015, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a initié la mise à jour de sa synthèse sur la fréquentation et la rédaction d'une nouvelle sur les espèces exotiques envahissantes en milieu humide.

- Réalisation et diffusion à 3000 exemplaires d'une brochure pour mettre en lumière les missions des cinq Pôles-relais zones humides :



Plaquette de présentation des Pôle-relais ZH, mai 2015

- Participation aux réunions du groupe CESP (Communication, Education, Sensibilisation et



Participation) dans le cadre du Groupe national pour les Milieux humides (GNMH), co-animé par l'Onema et la Snpn, le 18/03, 22/06 et 09/11 dans les locaux de l'Onema à Vincennes, afin de réaliser un bilan de la CESP 2012-2014, et proposer une nouvelle stratégie pour l'avenir. Le bilan établi par ce groupe de travail sera analysé par le CGEDD à compter de début 2016.

- Participation au séminaire national du réseau des documentalistes des Agences de l'eau, Onema, oieau, organismes de recherche, Pôles-relais zones humides à Lyon les 28&29 mai 2015.

- Participation au comité de pilotage le 07/10 et le 17/12 pour l'organisation du colloque national de l'Onema les 24 et 25 mars 2016 sur la continuité écologique dans les zones humides littorales françaises.

- Co-organisation du lancement national des Journées mondiales des zones humides 2015 le 2 février en Camargue : cette [journée d'ouverture nationale orchestrée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#) a mobilisé 8 structures organisatrices pour lancer l'édition 2015. Tenue à la Tour du Valat, elle a réuni plus de 80 participants - élus, services de l'état et établissements publics, associatifs, gestionnaires de lagunes, experts, jeunes...- venus de toute la France échanger autour du thème de cette édition 2015.



Lancement national des JMZH 2015 en Camargue

Un compte-rendu détaillé des tables rondes sur le thème "Les zones humides, "amortisseurs

climatiques", quelles stratégies adopter face aux défis du changement climatique ?" et "les zones humides pour notre avenir, quelle mobilisation des jeunes et comment ?" a été posté sur notre site Internet, ainsi que les interviews et vidéos réalisées.

- Participation au bilan national des Journées mondiales des zones humides 2015 traduit en anglais et espagnol pour la COP 12 de Ramsar en Uruguay en juin 2015 et au pilotage national de l'édition 2016 des JMZH (le 06/07 et 13/10).



Bilan national des JMZH 2015

■ **PREVISIONNEL 2016 :**

Ces actions seront poursuivies :

- Alimentation du Portail national Zones Humides
- Réalisation de fiches retours d'expériences (cf. B10)
- Mise à jour et réalisation de synthèses bibliographiques, en particulier sur la télédétection. Ainsi, globalement 9 synthèses sont déjà disponibles sur le portail national et 9 sont à venir en 2016.



- Poursuite du pilotage du groupe inter-pôle sur le volet communication et réédition si besoin de la plaquette des Pôles-relais Zones Humides.
- Participation au Groupe de "communication, éducation, sensibilisation et participation" (CESP) du Groupe national milieux humides, en lien avec la mission d'analyse du CGEDD en cours sur l'évaluation et l'analyse du dispositif, en vue de définir une nouvelle stratégie d'ici l'été 2016,

qui viendra en appui à l'actuel Plan national d'action milieux humides 2014-2018. Ce travail sera à prendre en compte dans nos futures actions.

- Appui au comité de pilotage d'organisation du colloque national de l'Onema sur la continuité écologique dans les zones humides littorales : un enjeu local, national et européen, à Montpellier les 24 & 25 mars 2016.

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

Les actions réalisées sur cette thématique ont concerné l'accompagnement de l'association Ramsar France dans ses activités (diffusion au réseau, relais des personnes ressources), notamment pour la recherche de centres pédagogiques zones humides, l'enquête fréquentation, la diffusion des 'Cap sur', la participation au séminaire des animateurs de sites Ramsar du 27 novembre 2015 à Paris, la diffusion de l'information concernant les sites Ramsar, et enfin les liens avec l'association Medwet.

▪ PREVISIONNEL 2016 :

En 2016, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra son implication dans le réseau des gestionnaires de sites Ramsar au travers de l'association Ramsar France et participera au séminaire des gestionnaires de sites Ramsar. Il appuiera les gestionnaires en fonction des demandes et interviendra en soutien à la demande de désignation Ramsar de du site « Etang de Salses-Leucate et ses milieux humides périphériques » (11) engagée par le gestionnaire (syndicat RIVAGE).

II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)

Les actions de fonctionnement ont concerné :

- Organisation de 3 réunions d'équipe,
- Organisation de 3 comités de pilotage le 16/03, 24/09 et 11/12.
- Diffusion du compte-rendu du comité d'orientation ayant eu lieu le 20 novembre 2014 à la Tour du Valat.
- Recherche de financements auprès des financeurs traditionnels, et développement de futurs projets, comme un projet FEDER sur le thème « Mieux gérer l'accueil du public en faveur de la biodiversité sur des milieux humides périlagunaires ».

- Rédaction des rapports d'activité : rapport d'activité et bilan financier 2014, programme d'action prévisionnel et budget 2015, suivi d'état d'avancement des dossiers, rapport d'activité 2015 et prévisionnel 2016.

- Rédaction des rapports finaux des projets FEDER « Renforcer les activités du PRLM en PACA 2012-2014 » et « Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre » 2014-2015.

- Recrutement d'une stagiaire en charge de la gestion de l'information et de la communication.

▪ PREVISIONNEL 2016 :



En 2016, l'ensemble de ces activités de fonctionnement se poursuivront à l'identique.

En 2016, le comité d'orientation sera organisé afin de recueillir les recommandations du réseau pour les 2 ans à venir. Une enquête à l'attention des acteurs des 3 collèges sera menée au préalable.

Une volontaire de service civique, Erika Audry aura pour mission l'appui à l'ensemble de nos actions. Cette « ambassadrice des lagunes

méditerranéennes » arrivera en avril 2016 pour 12 mois.

Une recherche de financements supplémentaires sera réalisée auprès de mécènes, de financeurs publics ou de fonds européens, en accord avec le comité de pilotage.



CONCLUSION

L'ANNEE 2015 EN BREF :

En 2015, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a encouragé de meilleures pratiques de gestion et favorisé une meilleure reconnaissance de ces milieux, selon ses 3 axes d'action :

Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques

Le site Internet a connu un développement majeur avec aujourd'hui 1250 pages de contenu et 220 000 visites depuis la mise en ligne début 2012. Neuf numéros de la Lettre des lagunes ont été diffusés à 2 750 acteurs, incluant un numéro Hors-série sur le thème « les zones humides littorales et le changement climatique », en lien avec la COP 21 Paris Climat 2015. Enfin, près de 6 500 notices bibliographiques sont disponibles et relayées en partie sur le Portail national « les documents techniques sur l'eau ».

Animer un réseau d'échanges

Une journée d'échanges sur la gestion des zones humides a été co-organisée avec l'agence de l'eau RMC, la DREAL PACA, le RRGMA, le REN PACA, le CEN PACA et le Conservatoire du littoral, réunissant une soixantaine de participants, principalement gestionnaires de milieux humides en PACA et LR-MP. L'animation du FILMED s'est poursuivie autour du suivi physico-chimique simplifié d'une vingtaine de lagunes de LR-MP et PACA. Enfin, une rencontre à destination des gestionnaires et des chercheurs sur la télédétection au service des zones humides a réuni une cinquantaine de participants.

Sensibiliser au travers d'évènements phares

La coordination des Journées mondiales des zones humides en Méditerranée s'est poursuivie avec 5 800 participants comptabilisés, dont 80 à la Tour du Valat en Camargue - élus, services de l'état et établissements publics, associatifs, gestionnaires de lagunes, experts, jeunes...- venus de toute la France répondre à notre invitation pour une journée nationale de lancement le 2 février. Par ailleurs, les Journées Européennes du Patrimoine en sites lagunaires ont à nouveau mobilisé les foules avec une participation record de 16 000 personnes.

L'année 2015 a marqué la finalisation du projet Feder visant la valorisation des paysages lagunaires et la sortie de 2 films réalisés par Océanides : un film pédagogique de 6 min « Lag'Une...Découverte ! » à destination du jeune public, et un film documentaire de 20 min « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée », accompagné d'un livret de croquis à destination des élus, des acteurs de la gestion et de l'aménagement du territoire et du grand public. Ces productions ont été très largement diffusées et ont conduit à une rencontre des élus sur le thème « Les paysages lagunaires, un atout pour le territoire ».

En cette année de Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015 a mis en lumière une initiative exemplaire et innovante sur le thème de l'adaptation au changement climatique. Le choix s'est porté sur la gestion des étangs et marais des salins de Camargue coordonnée par le Parc naturel régional de Camargue. Le prix a été remis le 26 septembre, lors du festival 'Refaisons le climat' à Montpellier, par Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau RMC à David Grzyb, président du PNR de Camargue. Le gain a été une invitation à valoriser ce projet à la COP21 Paris Climat 2015 au sein de 2 conférences ouvertes au public au Bourget et au Grand Palais à Paris.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes tient à remercier ses stagiaires : Anne-Sophie Hervy pour son appui à la gestion de l'information et la communication et Valentine Plessis pour sa contribution à la mise en page du livret de croquis sur l'étang de Berre.
Photo couv : CdL/F.Larrey